



11 Villa Collet
75014 PARIS
Tél : 09 80 80 12 82



84, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél : 01 44 39 78 78



44 rue du Louvre
75001 PARIS
Tél : 01 42 33 51 12



86 bis Rue Amelot
75011 PARIS
Tél. 01 45 40 40 45

Communiqué de presse

1^{er} décembre 2022

Concours National des Jardins Potagers 2023 : Participez pour transmettre votre passion !

Contacts

Emeline TESSIER
Secrétaire générale de la
Section Potagères et
Florales
01 42 33 89 21
emeline.tessier@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de mission médias
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Le Concours National des Jardins Potagers, créé en 2001, est organisé conjointement par l'Association JARDINOT, la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), SEMAE et la FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs). Ce rendez-vous annuel qui rencontre un succès croissant au fil des éditions est ouvert à tous les jardiniers de France métropolitaine. Nous attendons vos dossiers avant le 22 juin.

Pour tous les passionnés de jardins et tous les jardiniers

Le Concours National des Jardins Potagers récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétique du jardin.

Une grande enquête, réalisée à l'initiative de SEMAE en mai 2021 par KANTAR auprès de 1.000 jardiniers, nous révèle les raisons du récent engouement des Français pour leurs potagers. Cela traduit une véritable évolution de nos pratiques qui nous conduit à mettre les mains dans la terre pour mieux nous

nourrir et nous faire plaisir. La qualité des légumes, à travers leur goût, le fait qu'ils soient frais, sains et naturels, est unanimement la principale raison de cultiver un potager. Cette pratique est également associée à un loisir vert pour 9 jardiniers sur 10. La culture d'un potager est une pratique personnelle et sociale et près de 7 jardiniers sur 10 ont appris à le faire par transmission familiale.

C'est donc à tous les jardiniers passionnés qui se reconnaîtront, notamment à travers cette étude, que nous nous adressons pour qu'ils nous envoient leur dossier de candidature afin de participer au Concours National des Jardins Potagers.

En 2023 : une nouvelle catégorie

Cette année, les citadins qui cultivent leurs légumes **sur un balcon ou une terrasse** ne sont pas oubliés avec la création d'une nouvelle catégorie.

Jardiniers, inscrivez-vous à ce concours dans la catégorie qui correspond à votre potager. Qu'il soit attenant à la maison, dans un ensemble collectif, dans un environnement paysager, à vocation pédagogique, partagé ou bien **sur un balcon ou une terrasse** le concours tient compte de la diversité des potagers, de leur environnement et de leur vocation :

- **Jardin potager privatif,**
- **Potager dans un ensemble collectif de jardins** (centre de jardins, jardins familiaux...),
- **Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager** (demeure, château, grand parc...),
- **Potager à vocation pédagogique,** réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture,
- **Jardins partagés,** mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association,
- **Jardins sur un balcon ou une terrasse**

Des récompenses pour tous les lauréats

Le jury, composé de personnalités du monde du jardin, désignera les lauréats qui répondront aux critères de sélection suivants :

- Connaissance et diversité des plantes cultivées, combinaison des variétés en fonction de la saison, raisonnement et pertinence du choix des espèces et des variétés,
- Productivité du potager,
- Pratiques de jardinage,
- Esthétique avec la prise en compte de la disposition du jardin potager dans le site, l'originalité du tracé, les cultures associées (arbres fruitiers), le mariage des fleurs et des légumes.
- Motivations ; exemplarité du jardinier et/ou sa motivation, le but de son jardinage ainsi que l'originalité du jardin.
- Ouverture du jardin et partage de conseils (lors de visites, de conférences, sur les réseaux sociaux...).
- Adaptation à la culture hors sols pour les légumes cultivés sur un balcon ou une terrasse.

En complément des distinctions, tous les lauréats nominés recevront l'ouvrage « Saveurs gourmandes du potager », des livres, des abonnements à des revues de jardinage, des semences, des végétaux et des petits outils de jardinage.

Comment participer ?

Pour participer, c'est très simple. Il vous suffit de demander un dossier d'inscription et le règlement par courrier à SNHF – 84 rue de Grenelle – 75007 Paris. Ils sont également téléchargeables sur les sites des organisateurs : www.jardinot.fr, www.snhf.org, www.semencemag.fr, www.jardins-familiaux.asso.fr.

Vous devez adresser votre dossier de candidature, accompagné de vos plus belles photos, à la SNHF le 22 juin 2023 au plus tard, soit par envoi postal, cachet de la poste faisant foi, soit en format numérique par courriel à l'adresse communication@snhf.org, la date du courriel faisant foi.

Participez pour partager et transmettre votre passion, n'attendez plus et inscrivez votre jardin au Concours National des Jardins Potagers 2023 où il sera mis à l'honneur.

Rétro-planning du concours

22 juin 2023: date limite d'envoi des dossiers de candidature

Début juillet 2023: sélection des candidatures. Douze experts du monde du Jardin étudieront l'ensemble des dossiers déposés afin de réaliser une première sélection.

Eté 2023 : visite des jardins finalistes par les membres du jury.
Début octobre 2023: le jury se réunira pour délibérer et établir le classement définitif par catégorie des gagnants de l'édition 2022.

En novembre 2023 : cérémonie de remise des prix. Le palmarès est enfin dévoilé lors d'une cérémonie et les prix remis aux lauréats devant des personnalités du monde du Jardin et de l'horticulture.

Concours organisé en partenariat avec la Fédération des Jardineries et Animaleries de France, CP JARDIN (Produits biologiques pour le Jardin), et DUMONA (Terreux, support de culture et paillage)



Informations complémentaires :

SNHF : Jean-Marc MULLER : 01 44 39 78 78

JARDINOT : Standard : 09 80 80 12 82

SEMAE : Emeline TESSIER FREMERY : 01 42 33 89 21

JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS : Secrétariat général : 01 45 40 40 45